|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\paris\Desktop\logo-icone_snep - Copie.jpg  Syndicat National  de l'Education Physique  de l'Enseignement Public  **F**édération **S**yndicale **U**nitaire | Paris, le 28 Juin 2018 |

DECLARATION DU SNEP/FSU au CRUNSS du 28/6/2018

Nous vous prions d’excuser le 2ème représentant du SNEP/FSU pour son absence, les collègues sont aussi pris dans leurs établissements.

Nous devons commencer cette intervention par le contexte d’inquiétude générale au sujet de l’avenir :

\* l’annonce de la remise en cause du dialogue social dans la Fonction Publique,

\* l’ignorance des avis rendus lors des instances consultatives (CSE, CTM).

L’école est dans une nouvelle phase de réformes aigues. Les freins au développement du sport scolaire viennent de la place faite à l’EPS. Moins de postes d’enseignants d’EPS donnent moins de forfaits AS.

A l’heure des JOP 2024, ce n’est pas plus et mieux d’EPS et de sport scolaire, c’est la suppression des enseignements EPS de complément et d’exploration en Lycée, l’abaissement programmé de la voie professionnelle donc la diminution d’heures d’EPS… et du coup, de moyens pour l’AS. Cela ne nous convient pas pour répondre aux besoins des élèves.

Pour le moment, l’engagement des animateurs d’AS, des coordonateurs de districts, des cadres UNSS, des chefs d’établissements, des parents, des services de l’EN, des jeunes reste intact, mais cela ne va pas durer… les attaques sont lourdes.

Un aparté sur la classe exceptionnelle, le non classement des Directeurs Adjoints UNSS dans le vivier fonctionnel est difficilement compréhensible.

Nous réaffirmons la nécessité de préserver le mercredi après-midi qui doit être libéré de tout cours ou devoir surveillé.

Deux CRUNSS doivent être réunis chaque année. Cela doit permettre d’avoir un peu de temps sous la présidence du Directeur de l’Académie, d’échanger sur le sport scolaire parisien. Comment demander aux instances dans les établissements de fonctionner si l’instance académique ne le fait pas « dans les règles » ? A Paris un seul CRUNSS aura été réuni.

Les IMPA des coordonateurs de districts devraient être augmentées au vu du travail réalisé. La coordination de district devrait pouvoir être assurée en allègement de service.

Au sujet de l’augmentation de 10% du prix des licences à la rentrée 2018 votée à l’AG nationale de l’UNSS nous sommes en complet désaccord, cela va à l’encontre du PNDSS qui parle d’accessibilité à tous. Cela va placer les établissements devant des choix difficiles. Le contrat doit pouvoir être remis en cause. Il faut revenir à la possibilité des prises de licences individuelles. Il faut également diminuer le % de licenciés dans les contrats.

Nous tenons à remercier les personnels et cadres de l’UNSS et Christophe Norcini pour leur engagement.

Nous ferons les remarques sur les différents éléments de l’ordre du jour. Il manque les documents préparatoires sur la 2ème partie.